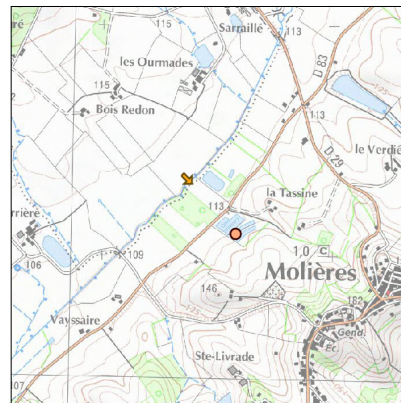
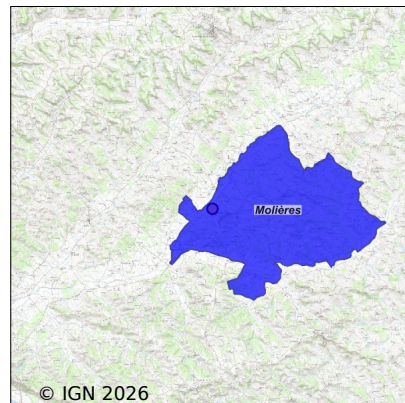


Système d'assainissement 2024

MOLIERES (COMMUNALE)

Réseau de type Séparatif



Station : MOLIERES (COMMUNALE)

| | |
|---|--|
| Code Sandre | 0582113V001 |
| Nom du maître d'ouvrage | COMMUNE DE MOLIERES |
| Nom de l'exploitant | - |
| Date de mise en service | février 1979 |
| Date de mise hors service | - |
| Niveau de traitement | Secondaire bio (Ntk) |
| Capacité | 700 équivalent-habitant |
| Charge nominale DBO5 | 42 Kg/j |
| Charge nominale DCO | 84 Kg/j |
| Charge nominale MES | 49 Kg/j |
| Débit nominal temps sec | 105 m3/j |
| Débit nominal temps pluie | - |
| Filières EAU | File 1: Prétraitements, Lagunage naturel |
| Filières BOUE | |
| Filières ODEUR | |
| Coordonnées du point de rejet (Lambert 93) | 568 560, 6 345 435 - Coordonnées établies (précision du décamètre) |
| Milieu récepteur | Rivière - Le Lemboulas |

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

90% de Molières depuis 2009

Observations SDDE

Système de collecte

Il y a 7 postes de relevage sur le réseau, dont 5 ont plus de 20 ans. 4 postes sont équipés de téléalarmes. La commune a un contrat d'entretien avec une entreprise pour la maintenance de ces ouvrages. La télésurveillance est installée sur le poste de la base de loisir. Cela permet de gérer à temps les problèmes sur ce poste et de protéger la zone de baignade.

Sur le poste lotissement Labourdette, des problèmes arrivent régulièrement avec des pompes qui ne se mettent pas en route au niveau haut et un puits qui monte en charge.

En 2024, une autosurveillance a été réalisée en septembre. Avec $36,4 \text{ m}^3/\text{j}$, la charge hydraulique correspond à 243 Equivalents Habitants soit 35% de la capacité nominale de la station. Les charges polluantes représentent quant à elles 232 Equivalents Habitants, soit 33% de la capacité nominale de la station. Ces charges sont cohérentes avec la période de mesure sèche.

Station d'épuration

Le site est clôturé avec un portail cadénassé.

La station est composée de :

- Dégraisseur avec déversoir pour mesure de débit
- Répartiteur : la répartition entre les 2 premières lagunes n'est pas homogène
- 2 premières lagunes en parallèle : $B1 = 1561 \text{ m}^2$ et $B2 = 1796 \text{ m}^2$
- 1 lagune de finition = 5117 m^2

Des lentilles peuvent être présentes à la surface des lagunes.

Il est à noter la présence de ragondins qui dégradent fortement les berges, de nombreuses galeries sont visibles sur les différents bassins.

Suite au curage des boues en septembre 2018, les berges ont été réhabilitées par enrochement. Un Cahier de Vie est complété régulièrement. Moyenne des tests bandelettes : $\text{NH}_4 = 20 \text{ mg/l}$; $\text{NO}_2 = 1 \text{ mg/l}$; $\text{NO}_3 = 10 \text{ mg/l}$.

Lors des autosurveillances réglementaires, les prélèvements en entrée sont réalisés proportionnellement au débit, à l'aide d'un débitmètre portable placé sur le déversoir en aval du dégraisseur. Les prélèvements sont réalisés en entrée du dégraisseur. Au vu du temps de séjour élevé dans les lagunes, les prélèvements en sortie sont réalisés en instantanés en sortie de la lagune 3.

Lors de l'autosurveillance de septembre 2024, l'épuration est satisfaisante et les concentrations du rejet respectent l'arrêté de déclaration. Les rendements sur les flux sont bons en étant supérieurs à 77% pour la DBO, DCO, MES, et NTK.

Une analyse a été réalisée en mai 2024. L'épuration est satisfaisante et les concentrations du rejet respectent l'arrêté de déclaration.

MILIEU RECEPTEUR

Le rejet se fait dans un fossé long de 200 mètres, avant d'atteindre le cours d'eau du Lemboulas. Ce fossé permet de retenir les lentilles qui s'échapperaient de la lagune. Une station de mesure de la qualité du cours d'eau est située 2,5 km en aval du rejet de la station sur le Lemboulas, au pont de Bonnet. A cet endroit l'état Ecologique est classé Moyen de par la Physico Chimie (Oxygène déclassant) et de par la Biologie (Indice Poisson Rivière déclassant).

Sous produits

Les lagunes ont été curées en septembre 2018. 4118 m^3 de boues ont été valorisées en épandage agricole. Cela représente 58,7 Tonnes de Matières Sèches.

Le précédent curage date de 2005, ce qui fait 4,5 TMS/an soit une charge de boues de 375 EH, cohérente avec les

charges organiques mesurées ces dernières années.

*

Données chiffrées

Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante | | | Rendement | Pollution sortante | |
|-----------|--------------------|----------|---------------|-----------|--------------------|---------------|
| | Charge | Capacité | Concentration | | Charge | Concentration |
| VOL | 37 m3/j | 35 % | | | 31,3 m3/j | |
| DBO5 | 15 Kg/j | 36 % | 410 mg/l | 98 % | 0,3 Kg/j | 10,9 mg/l |
| DCO | 29,6 Kg/j | 35 % | 810 mg/l | 88 % | 3,4 Kg/j | 110 mg/l |
| MES | 13,1 Kg/j | | 360 mg/l | 78 % | 2,9 Kg/j | 94 mg/l |
| NGL | 3,5 Kg/j | | 96 mg/l | 82 % | 0,6 Kg/j | 19,9 mg/l |
| NTK | 3,5 Kg/j | | 96 mg/l | 83 % | 0,6 Kg/j | 18,9 mg/l |
| PT | 0,4 Kg/j | | 11 mg/l | 57 % | 0,2 Kg/j | 5,5 mg/l |

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

| | |
|--|-----|
| ... à la collecte des effluents | Non |
| ...à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ...à l'autosurveillance | Non |
| ...à l'exploitation des ouvrages | Non |
| ...à la production des boues | Non |
| ...à la vétusté | Non |
| ...à la destination des sous-produits | Non |

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582113V001>